

## REUNION DU 10 FEVRIER 2009

*Le dix février deux mil neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session extraordinaire du mois de février, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.*

*Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire*

*M. Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints*

*M. Romaric LECOINTRE, Mme Marie-Thérèse CROZA, Mme. Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme. Chantal GIRAULT, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers*

*Absents excusés : Mme Maylis THURET*

*Absent :*

*Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN,*

*Date de convocation : 05 février 2009*

*Date d'affichage : 12 février 2009*

### SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - POMPE A CHALEUR - CHOIX DE L'ENTREPRISE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

### **1°) DELIBERATION - POMPE A CHALEUR - CHOIX DE L'ENTREPRISE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Vu l'économie d'énergie résultant de la mise en place d'une pompe à chaleur à la Mairie-Salle des Fêtes,

Vu notre volonté de contribuer à la sauvegarde de l'environnement par l'utilisation d'équipement utilisant les énergies renouvelables,

Suite à un appel à concurrence lancé sur ce projet,

Le Conseil Municipal après étude de la Commission des finances,

DECIDE :

- De retenir le devis de PLANET-MENAGER (Baugé) en date du 22 janvier 2009 pour un montant de 23 719.42 € TTC.
- D'inscrire la dépense au budget primitif 2009

SOLLICITE auprès du Département une subvention.

SOLLICITE auprès du SIEMML une subvention.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 10 février 2009 à 21 H 00.